

3.9 ANNEXE 16 : RISQUE INONDATION SUR LA ZONE DE PROJET

3.9.1 Territoire à Risque important Inondation (TRI)

Un Territoire à Risque important d'Inondation (TRI) est défini, au sens de la Directive Inondation, comme une zone où les enjeux potentiellement exposés sont les plus importants au regard de l'échelle nationale et du district.

En ce sens, le TRI n'a pas vocation à faire ressortir les secteurs d'enjeux plus diffus. Les cartographies des TRI représentent les emprises inondables, les hauteurs d'eau pouvant être atteintes lors des crues ou des submersions marines, et les enjeux (habitations, infrastructures, etc.) présents. La zone de projet est située dans le TRI Est Var. Les cartes suivantes présentent les surfaces inondables pour un scénario extrême.

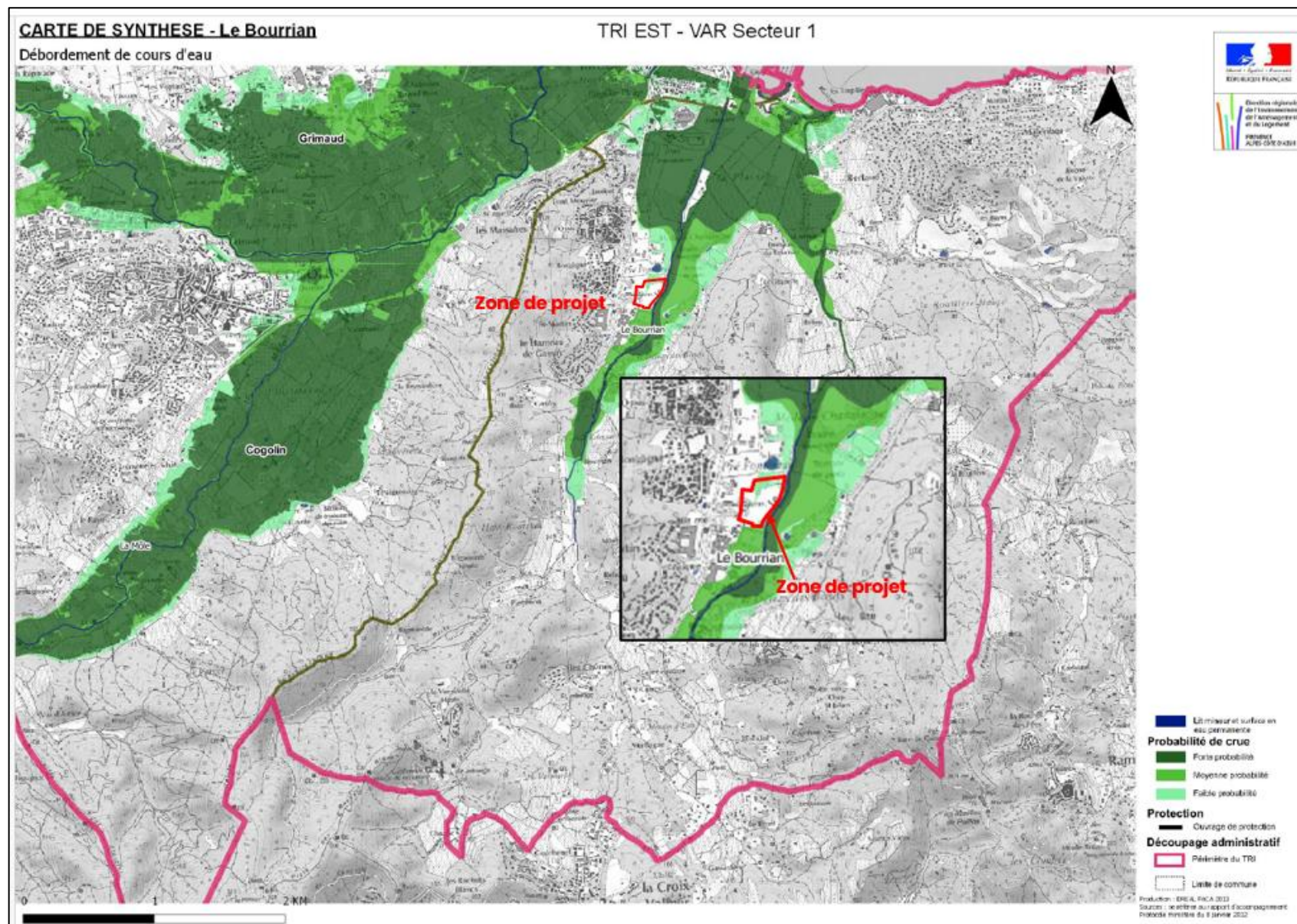


Figure 9 : Situation de la zone de projet vis-à-vis du risque inondation selon la carte de synthèse du TRI Est Var (Source : TRI Est-Var)

3.9.2 Atlas des Zones Inondables

L'atlas des zones inondables (AZI) est issu de l'analyse hydrogéomorphologique des cours d'eau. Cette analyse repose sur l'observation de terrain à une échelle de l'ordre du 1/25 000ème.

Elle recense les éléments susceptibles d'influer sur l'écoulement des eaux : les remblais, les talus, les ouvrages. Elle met aussi en évidence les axes préférentiels d'écoulement, l'emprise des lits mineurs, moyens, et majeurs.

Elle ne traduit pas une modélisation hydraulique et ne donne donc pas les caractéristiques de l'aléa, notamment les paramètres de hauteur et de vitesse de l'eau. L'information fournie par cet atlas est donc intéressante pour identifier les zones inondables pour des crues fréquentes ou rares, les axes préférentiels d'écoulement et les éléments principaux susceptibles de les influencer.

L'Atlas des Zones Inondables (AZI) constitue donc une approche, non réglementaire, du risque d'inondation.

D'après l'AZI, **la zone de projet est entièrement située dans le lit majeur du Bourrian** qui borde la limite Est de la zone de projet.

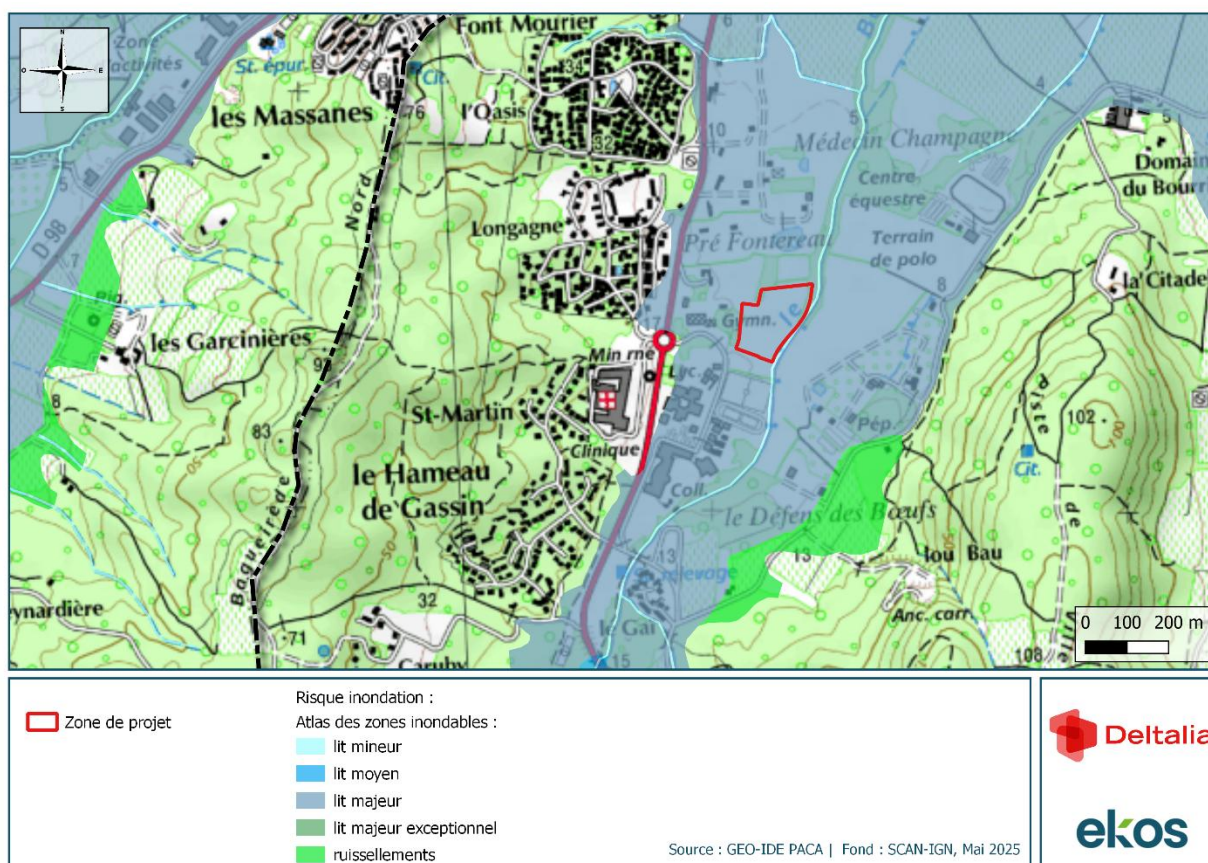


Figure 10 : Situation de la zone de projet vis-à-vis de l'AZI

3.9.3 Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRi)

Le PPRi de Gassin a été approuvé par arrêté préfectoral en date du 30 décembre 2005. Il s'agit d'un document réglementaire de référence pour le risque inondation.

Il est donc possible de considérer que le projet se trouve à proximité du zonage du PPRi mais toutefois non inclus dedans.

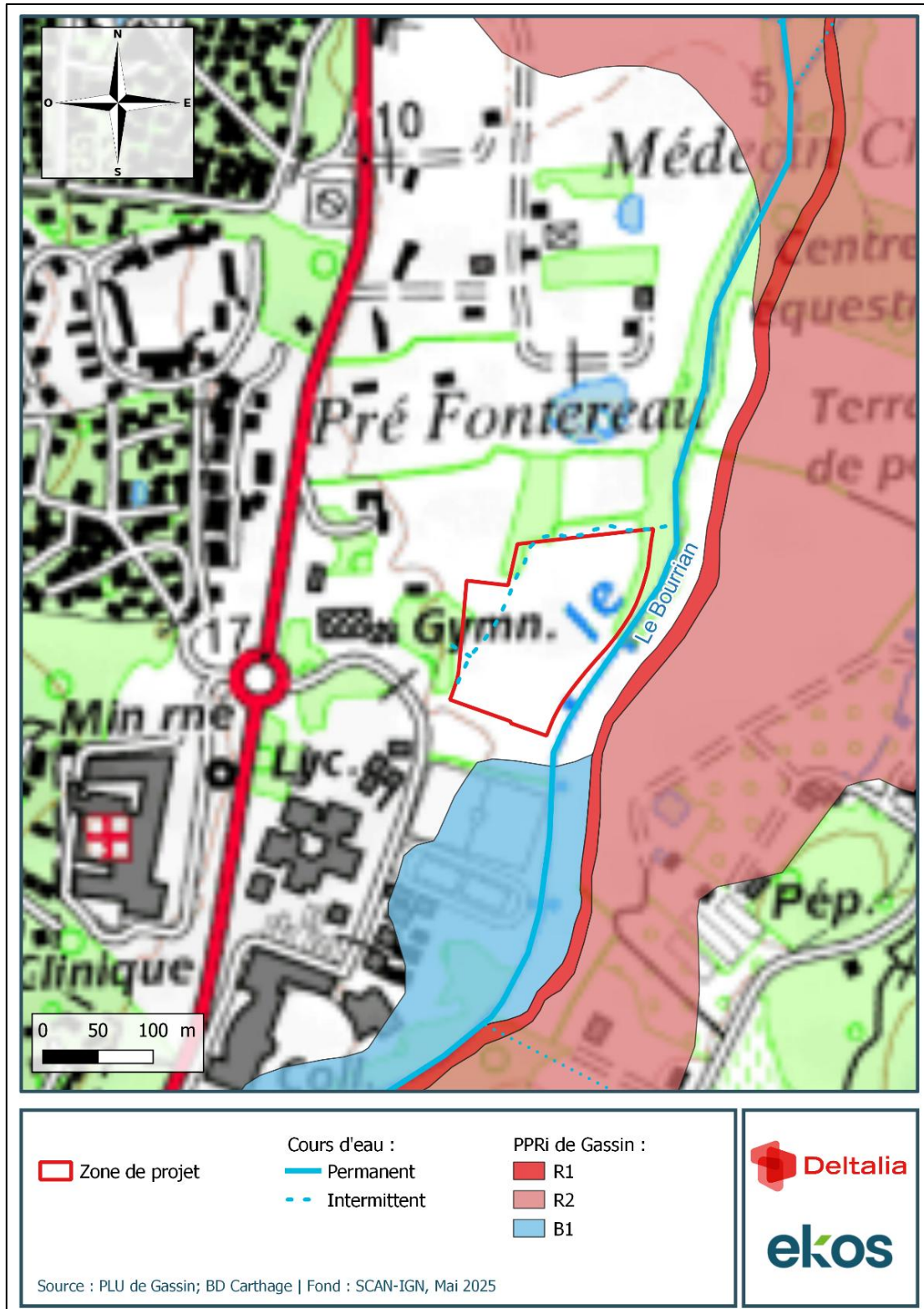


Figure 11 : Situation de la zone de projet vis-à-vis du PPRi de Gassin

Au niveau de la commune de Gassin, la servitude d'utilité publique (SUP) PM1 Inondation est liée au plan de prévention des risques inondations due à la présence des cours d'eau du Bourrian et du Bélieu. Le cours d'eau à proximité de la zone de projet est le Ruisseau du Bourrian

Les limites du zonage de la servitude d'utilité publique PM1 bordent également les limites de la zone de projet à l'Est.



Figure 12 : Situation de la zone de projet vis-à-vis de la SUP PM1

Cependant, la modélisation hydraulique ayant permis l'élaboration du PPRI ne tenait pas compte du fossé traversant la zone de projet au Nord-Ouest. A noter également que la topographie de la zone de projet a évolué depuis 1999 (date de la topographie utilisée pour le PPRI).

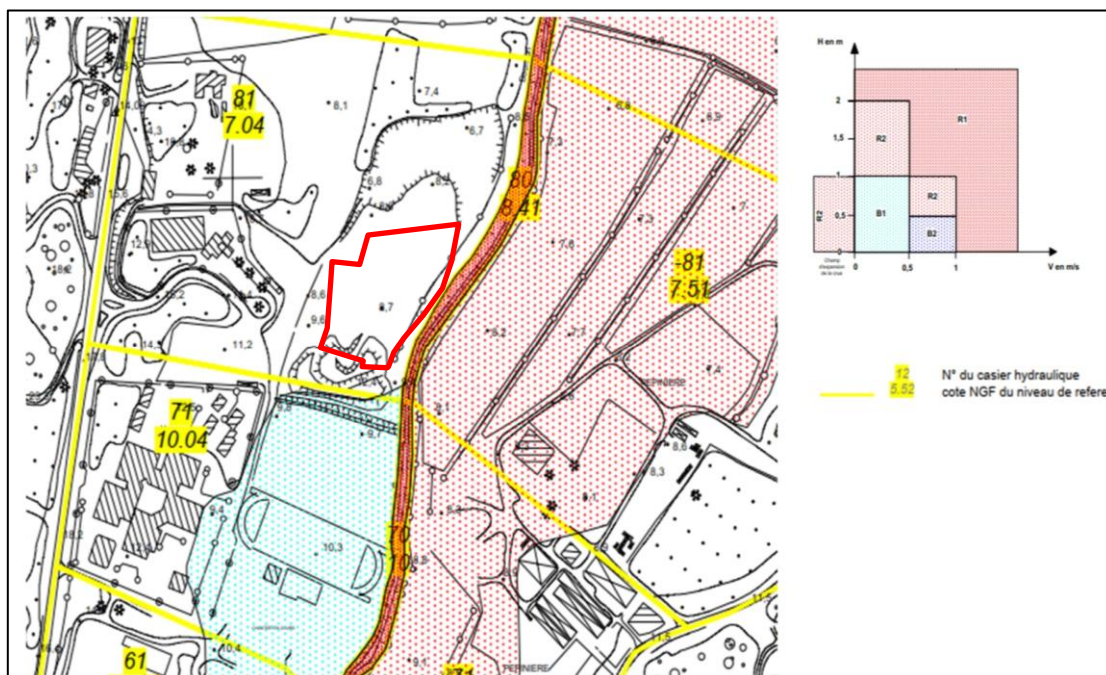


Figure 13 : Extrait de la carte de zonage du PPRI sur le plan topographique de 1999 (Source : PHILIA, DDTm83)

3.9.4 Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI)

La zone de projet est située dans un territoire couvert par le PAPI Golfe de Saint-Tropez (2020-2026). Elaboré dans la continuité du PAPI du Préconil (2014-2018) et du Contrat de rivière Giscle et fleuves côtiers du Golfe de Saint-Tropez (2015-2020), le PAPI Golfe de Saint-Tropez a été labellisé le 3 décembre 2019 et il est rentré en vigueur à la signature de sa convention, le 20 mars 2020, pour une durée de 6 ans.

Son territoire d'actions s'étend sur les 12 communes de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez et 4 communes limitrophes situées à l'amont des bassins versants (Collobrières, Le Lavandou, Bormes-les-Mimosas, Roquebrune-sur-Argens).

Le programme comprend au total 47 actions. Il s'agit :

- d'actions de travaux d'aménagement des cours d'eau pour réduire le risque d'inondation dans les zones urbanisées exposées ;
- d'actions complémentaires et indispensables pour une gestion du risque équilibrée et efficace : accompagnement pour mettre en place des protections individuelles des bâtiments, sensibilisation de la population, amélioration des connaissances sur le risque d'inondation, anticipation des crues, adaptation de l'urbanisme au risque.

Dans le but de traiter les problèmes d'inondation à une échelle cohérente géographiquement, c'est sur l'ensemble des bassins versants dont l'exutoire est situé sur la façade littorale du territoire de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez (CCGST) que le PAPI a été défini et construit.

Le bassin versant « Bourrian-Béliu » est inclus dans le PAPI Golfe de Saint-Tropez. Le ruisseau du Bourrian à proximité de la zone de projet est donc directement concerné.

La zone de projet est concernée par le PAPI Golfe de Saint-Tropez

3.9.5 Synthèse du risque inondation

Le tableau suivant présente les différentes contraintes liées au risque d'inondation auquel est soumis ou non la zone de projet.

Tableau 2 : Tableau de synthèse des enjeux relatifs au risque inondation de la zone de projet

Stratégie de prévention des inondations	Outil de prévention des inondations	Situation de la commune par rapport à l'outil de prévention des inondations	Situation de la zone de projet par rapport à l'outil de prévention des inondations	Enjeux
Stratégie européenne	Territoire à Risque Important d'Inondation (TRI)	Commune située entièrement dans le TRI Est Var	Partie nord de la zone de projet située en zone de probabilité faible de crue d'après le TRI Est Var	Modéré
Stratégie nationale	Atlas des Zones Inondables (AZI)	Commune concernée par l'AZI notamment au niveau du ruisseau Le Bourrian	Zone de projet entièrement située dans le lit majeur du Bourrian selon l'AZI	Fort
	Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRi)	Commune concernée par un PPRi	Zone de projet non concernée par le zonage du PPRi de Gassin	Modéré
	Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)	Commune concernée par le PAPI Golfe de Saint-Tropez	Zone de projet concernée par le PAPI Golfe de Saint-Tropez	
	Enveloppe Approchées des Inondations Potentielles (EAIP)	Commune concernée par l'EAIP	Zone de projet entièrement située dans l'EAIP-cours d'eau	Fort